

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
Haute-Garonne**EXTRAIT DU REGISTRE****DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT JULIA**

NOMBRES DE MEMBRES						
En exercice	Présents	Suffrage exprimés	Date de la convocation	Date d'affichage		
9	7	8	13/06/2019	13/06/2019		
L'an deux mille dix-neuf et le dix-huit juin à 20 heures 45, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond MARTINAZZO, Maire.				VOTES		
				Pour	Contre	Abstention
				8	0	0

Présents : Serge ROUQUET, Juan ARRIBAS, Rosemary GUILLEMOT, Christophe BASCOUL, Fabienne RAMOND, Éric ESCAICH

Absents excusés : Laurence RIVIERE, Christian LAGENTE (procuration à Raymond MARTINAZZO)

Secrétaire de séance : Rosemary GUILLEMOT

ACQUISITION D'UNE TONDEUSE AUTOPORTEE

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de faire l'acquisition d'une tondeuse autoportée afin de réaliser les travaux d'entretien des voies qu'il n'est pas possible de faire avec le tracteur tondeuse.

Différents fournisseurs ont été consultés et ont fait les propositions suivantes :

MOTOCULTURE CANCIAN	HUSQWARNA TC 239T 16CV -HYDRO	3869€ TTC (3224 HT)
ETS MELIX	CUB CADET XT2 PR 95 HYDRO	3599€ TTC (2999 HT)
ETS FOURNIALS	HONDA HF 2417K 4 102CM HYDRO	3869€ TTC (3224.75 HT)
MOTO MOTOCULTURE	SOLO BY ALKO T16 103CM HYDRO	3049 €TTC (2540.83 HT)

Il propose au Conseil Municipal de faire l'acquisition du matériel présenté par la société Moto Motoculture pour un montant de 2 540.83€ HT

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

- Approuve l'acquisition du matériel proposé par la société Moto Motoculture pour un montant de 2 540.83€ HT
- Décide que la dépense sera inscrite au compte 21571 opération 137 du budget 2019.

- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'application de cette décision.
- Décide de solliciter le Conseil Départemental pour l'octroi d'une subvention aussi élevée que possible ainsi qu'une enveloppe parlementaire pour aider la commune au financement de cette opération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,